



GREATER KITCHENER WATERLOO
CHAMBER OF COMMERCE
BUSINESS BUILDING COMMUNITY

PRÉSENTATION PRÉBUDGÉTAIRE 2014
AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

6 août 2014

80, Queen Street North, Kitchener (Ontario) N2H 6L4

Tél. : 519-576-5000

Télec. : 519-742-4760

admin@greaterkwehambencom

www.greaterkweliamber.co

Profil de la Chambre de commerce du Grand Kitchener-Waterloo

La Chambre de commerce du Grand Kitchener-Waterloo dessert plus de 1 700 membres issus de tous les secteurs de l'économie locale. Nos membres sont des petites, moyennes et grandes entreprises de l'une des régions les plus avancées et diversifiées sur le plan économique au Canada.

La région de Waterloo est classée comme la dixième plus grande région urbaine au Canada et la quatrième en Ontario; sa population actuelle de 540 000 personnes devrait atteindre 729 000 d'ici 2031.

Notre économie locale compte parmi les plus diversifiées au Canada, avec une plus forte concentration dans la fabrication de pointe, les services financiers, l'automobile et les technologies de l'information. Des analystes de l'industrie ont souvent mentionné que cette diversité constituait un élément fondamental du secteur des affaires de la région de Waterloo stimulé par l'entrepreneuriat et rayonnant sur la scène mondiale.

Nous vous transmettons les recommandations et propositions suivantes, que nous considérons comme des priorités pour le budget fédéral de 2015.

Équilibrer le budget fédéral pour garantir la viabilité financière et la croissance économique

Des prévisions économiques trimestrielles de Services économiques TD (23 juin 2014) indiquent que l'hiver particulièrement rigoureux a mis au point mort l'ensemble de l'économie nord-américaine au premier trimestre de 2014, ce qui a entraîné une légère correction à la baisse de la croissance du PIB à 2,2 % pour 2014. Les conditions favorables à une accélération à 2,6 % demeurent inchangées pour 2015.

Les faibles conditions économiques en Europe et la croissance plus lente dans les marchés émergents ont eu une incidence sur les exportations canadiennes, qui ont reculé de 4 % par rapport à 2013. Heureusement, selon Services économiques TD, un dollar plus faible devrait favoriser nos exportations. Selon un rapport de CIBC Economics, la position commerciale du Canada s'est améliorée en mai, même si on prévoit un déficit commercial au deuxième trimestre.

Les récents gains dans le secteur des exportations sont en grande partie attribuables au secteur de l'automobile, dont les volumes ont augmenté de 20 % par rapport à 2013, et les perspectives de croissance future, venant surtout des États-Unis, sont excellentes.

L'investissement des entreprises, stimulé par des bilans et des bénéfices plus sains et des taux de change plus favorables, devrait augmenter au cours des prochaines années. Services économiques TD prévoit une série de trimestres de croissance des investissements en machines et équipement, ce qui ne manquera pas d'intéresser les entreprises du pays. Des investissements en capital plus élevés stimuleront par la suite la productivité et les salaires.

En réaction aux coûts associés aux mesures de stimulation de l'économie, tous les paliers de gouvernement ont réduit leurs efforts de réduction de la dette et des déficits. Cette situation devrait perdurer en 2014, mais les dépenses devraient augmenter très modestement en 2015.

Recommandations :

- a) Le budget fédéral devrait être rééquilibré d'ici 2015-2016;**
- b) Le ratio de la dette publique par rapport au PIB devrait être inférieur à 30 % d'ici 2016-2017.**

Améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes grâce à la recherche, au développement, à l'innovation et à la commercialisation

Notre Chambre appuie l'orientation du gouvernement fédéral en matière d'investissement pour l'innovation, la recherche et la productivité des entreprises.

Dans notre présentation au comité en 2012, nous avons proposé de prolonger de cinq ans le programme FedDev Ontario qui avait été annoncé dans le budget de 2009. Une période de cinq années supplémentaires commençant en 2014 a été confirmée dans le cadre du Plan d'action économique 2013. Le programme FedDev Ontario met en œuvre le Fonds de fabrication de pointe, un programme de 200 millions de dollars qui vise à soutenir les nouvelles technologies, à améliorer les processus, à accroître la productivité et à établir une capacité de recherche grâce à la collaboration entre les entreprises et les établissements d'enseignement postsecondaires.

Le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile créé en 2013 appuie des projets de recherche stratégique de grande envergure dans le secteur national de l'automobile. En janvier 2013, Toyota Motor Manufacturing of Canada a reçu du financement par le biais de ce programme pour la nouvelle chaîne de montage de la Lexus, une voiture hybride sport utilitaire, à ses installations de Cambridge. La société estime que, grâce à ce financement et à l'aide du gouvernement de l'Ontario, plus de 400 emplois spécialisés dans le domaine de la fabrication seront créés.

Le secteur de la transformation des aliments demeure une composante essentielle de l'économie de l'Ontario et du Canada. En 2011, l'industrie employait 236 000 personnes, ce qui est supérieur au nombre d'emplois total du secteur de l'équipement de transport, qui inclut les véhicules motorisés.

Les récentes fermetures des installations de Heinz à Leamington et de Kellogg's à London en Ontario ont fait naître des inquiétudes concernant la capacité des entreprises nationales d'être concurrentielles sur les marchés internationaux, en particulier en ce qui a trait à l'utilisation de nouvelles technologies pour accroître les niveaux de productivité. Les gouvernements fédéral et provincial devraient soutenir activement le secteur des technologies pour stimuler la transformation de pointe des aliments.

En juin 2013, l'Accelerator Centre de Waterloo a annoncé un partenariat avec la ville de Waterloo dans le cadre du nouveau programme Canada's Technology for Food (CTFF). Cette initiative sera axée sur la transformation de pointe des aliments à l'aide des technologies de l'information et de communication pour les opérations de transformation; elle encouragera la collaboration entre les fabricants et les fournisseurs de technologies. L'Accelerator Centre commercialisera éventuellement les technologies éprouvées en vue de leur utilisation étendue au pays et à l'échelle mondiale.

¹ Economics Flash. CIBC Economics. 3 juillet 2014.

Recommandation :

Le gouvernement fédéral devrait désigner le secteur de la transformation des aliments comme secteur prioritaire pour des investissements en recherche et développement.

Bâtir des collectivités prospères et sécuritaires, incluant les infrastructures

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a indiqué que les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales doivent travailler conjointement et avec le secteur privé pour procéder à la réfection immédiate des infrastructures afin de protéger la santé et la sécurité du public. Des mesures doivent être prises dès maintenant afin de créer un programme à long terme entièrement financé pour bâtir des routes, des systèmes d'aqueduc, des équipements collectifs et des systèmes de transport dont le Canada a besoin pour appuyer les entreprises et rester concurrentiel sur les marchés internationaux.

Notre Chambre appuie une plus grande utilisation des partenariats public-privé, ou PPP, pour relever les défis du Canada en matière d'infrastructures. Ce modèle permet notamment d'obtenir un bon rapport qualité-prix, de réaliser les projets en respectant les échéances et les budgets, de favoriser la certitude en matière de coûts et la gestion des actifs à long terme et de répartir les risques avec le partenaire le plus apte à les gérer.

Les récents succès ont indiqué que des projets en PPP peuvent être réalisés dans des centres urbains de taille moyenne du Canada. Le nouveau palais de justice de la région de Waterloo, qui assure le service pour environ 550 000 résidents, est un projet de conception, de construction, de financement et d'entretien de 379 millions de dollars complété en janvier 2013; il a été réalisé dans le respect des délais et des budgets.

Recommandation :

Le gouvernement fédéral devrait :

- **Offrir du soutien technique pour aider les municipalités, les provinces et les territoires à faire des analyses de rentabilité afin d'évaluer le modèle de financement le plus efficace pour un projet particulier;**
- **travailler conjointement avec les provinces, les territoires et les municipalités pour s'assurer que tous les employés du secteur public concernés soient capables de bien gérer des PPP;**
- **faire la promotion, avec les gouvernements des provinces et des territoires et les administrations municipales de la viabilité des projets réalisés en PPP dans les centres urbains de taille moyenne partout au Canada.**

Améliorer le régime fiscal et réglementaire du Canada

En mars 2014, la Coalition des manufacturiers du Canada, qui représente 100 000 entreprises membres et deux millions d'employés directs, a remis une lettre au président du Conseil du Trésor Tony Clement où il était décrit une série de principes fondamentaux que toute réglementation devrait suivre. Ces principes sont les suivants :

- **l'harmonisation et la coordination au Canada et avec des partenaires commerciaux;**
- **la réglementation devrait être axée sur l'atteinte de résultats et non sur le processus pour y parvenir;**
- **éliminer les exigences de conformité qui ne contribuent pas aux résultats attendus;**
- **reconnaître la réglementation et les normes existantes à des fins de conformité et réglementer uniquement lorsque les risques le justifient;**
- **adopter des processus de gestion des risques en fonction de leurs mérites scientifique et pratique;**
- **s'assurer que les impacts sur la compétitivité des entreprises et les coûts réels de la réglementation sont bien connus;**
- **mettre en œuvre des normes de service concurrentielles.**

Maximiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens

Notre Chambre a appuyé la Subvention canadienne pour l'emploi depuis sa création dans le cadre du Plan d'action économique 2013. Les employeurs de tous les secteurs économiques ont désigné les travailleurs qualifiés comme une priorité et la Subvention canadienne pour l'emploi aidera grandement à résorber les pénuries courantes lorsqu'elle sera mise en œuvre.

On indiquait dans un reportage de CBC News² de la fin juin que la plupart, sinon la totalité des provinces et des territoires, ne parviendront pas à offrir la Subvention canadienne pour l'emploi d'ici le premier juillet 2104. Le gouvernement de l'Ontario n'a pas pu confirmer à quel moment le programme pourrait être offert après cette date, mais il s'est toutefois engagé à travailler avec Ottawa pour garantir un délai de mise en œuvre raisonnable.

Recommandation

Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec le gouvernement de l'Ontario pour s'assurer que la Subvention canadienne pour l'emploi soit mise en œuvre pour aider les employés et les employeurs le plus rapidement possible.

Nous remercions le comité de nous donner l'occasion de lui faire part de nos recommandations pour le budget fédéral 2015.

² La Subvention canadienne pour l'emploi ne sera pas mise en œuvre le 1^{er} juillet dans la plupart des provinces. Susana Mas, CBC News, 29 juin 2014.